

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1111/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons (changement d'adresse)

n° 73-1111/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
9 juillet 1973

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1973

Date du numéro
25 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Moussa Abakari est autorisé à transférer le lieu d'exploitation de sa licence de 3e classe accordée par décision n° 72-1641/SG/AI du 4 décembre 1972, à l'adresse suivante : Bar «L'Amitié», quartier 2, boulevard 20, maison n° 10, à Djibouti.